



Besançon, le 17 octobre 2013

RN 19 – Les travaux d'aménagement à 2 × 2 voies de la section comprise entre Amblans-et-Velotte et Lure sont lancés

Après une importante phase d'études techniques détaillées et de procédures réglementaires préalables, les travaux d'aménagement à 2 × 2 voies de la RN 19 entre Amblans-et-Velotte et Lure ont démarré.

Cette opération, évaluée à 41,5 millions d'euros, est inscrite au Programme de Modernisation des Itinéraires du réseau routier national (PDMI), financés à hauteur de 75% par l'Etat, 12,5 % par le Conseil régional de Franche-Comté et 12,5 % par le Conseil général de la Haute-Saône.

Plusieurs chantiers démarrent sur l'ensemble des trois kilomètres qui constitueront la future infrastructure routière en continuité de la déviation de Lure

Les travaux commenceront par la construction de pistes de chantier et de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée Paris-Mulhouse.

Ils se poursuivront par la construction du viaduc de Picot franchissant le ruisseau et la voie ferrée Lure-Epinal et par des terrassements et travaux de chaussée.

L'objectif est de mettre en service la nouvelle infrastructure à l'été 2016.

A l'occasion du lancement des travaux de cette opération d'envergure pour l'aménagement du réseau routier national en Franche-Comté, les représentants des cofinanceurs de l'opération sont réunis le 17 octobre 2013 sur le site de construction de l'ouvrage PI n°15.

Les services de l'Etat en charge de cette opération sont pleinement mobilisés pour que les travaux se déroulent conformément aux objectifs fixés en matière de qualité, de respect des coûts et de prise en compte de l'environnement.

Contact :

DREAL Franche-Comté – 17E, rue Alain Savary – 25005 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 21 67 00 – Fax : 03 81 21 69 99

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

courriel : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

site internet : www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr